

# L'ASN, la DGS et l'IRSN dressent un bilan de la qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France

site IRSN - 07/10/2013



## La qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France est globalement satisfaisante

En France, plus de 100 établissements conditionnent des eaux minérales naturelles ou des eaux de source. Ces eaux se distinguent notamment par leurs origines, les exigences de qualité (limites et références de qualité) auxquelles elles doivent répondre et les traitements dont elles peuvent faire l'objet.

La Direction générale de la santé (DGS) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ont confié à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) la réalisation d'une série d'analyses afin de disposer d'un état des lieux récent et exhaustif de la qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France. Au total 142 eaux conditionnées (75 eaux de source et 67 eaux minérales naturelles) ont été analysées par l'IRSN en 2012. Cette étude, menée à des fins d'information, a porté sur un seul prélèvement pour chaque échantillon d'eau, dressant ainsi une image « instantanée » des caractéristiques radiologiques des eaux conditionnées produites en France, à la date de l'analyse des échantillons.

Les mesures montrent que la qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France est globalement satisfaisante. L'exposition aux rayonnements ionisants résultant de la consommation de ces eaux est minime.

Ces travaux complètent deux précédents bilans sur la qualité radiologique des eaux du robinet réalisés en 2005-2007 et 2008-2009. Ils s'inscrivent dans un contexte européen et national de révision de la réglementation en matière de qualité radiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

## Quelques précisions quant aux résultats des analyses

Il ressort ainsi de cette étude que :

- les quantités de tritium et l'indicateur d'activité beta globale [1] sont inférieurs aux références prévues par la réglementation française pour les eaux destinées à la consommation humaine ;

- les quantités d'uranium sont inférieures à la valeur guide provisoire de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour les eaux destinées à la consommation humaine (30 µg/L) ;
- l'indicateur d'activité alpha globale dépasse la valeur guide de 0,1 Bq/l prévue par la réglementation nationale pour 34 des eaux analysées (20 eaux minérales naturelles et 14 eaux de source). Parmi celles-ci, 6 eaux minérales naturelles dépassent la référence de qualité de la Dose Totale Indicative [2] (DTI) de 0,1 mSv/an définie par la réglementation nationale pour les eaux destinées à la consommation humaine. Les DTI sont cependant toutes inférieures à 0,3 mSv/an, valeur en deçà de laquelle, pour les eaux destinées à la consommation humaine, il n'est pas nécessairement recommandé d'action correctrice. En outre, ces eaux minérales naturelles ne sont pas destinées aux nourrissons car elles sont gazeuses ou à teneur élevée en fluor ;
- 2 eaux minérales naturelles et une eau de source ne pourraient faire mention sur leur étiquetage du caractère approprié de l'eau pour l'alimentation du nourrisson et ce, bien que leur DTI soit inférieure à 0,1 mSv/an, du fait du seul dépassement de la valeur de 0,1 Bq/l de l'indicateur de l'activité alpha globale (arrêté du 14 mars 2007 modifié).

Ces résultats, obtenus à partir d'un seul prélèvement pour chaque échantillon d'eau, mériteraient d'être confortés par des mesures complémentaires sur une période de temps plus étendue, afin d'étudier l'influence de la fluctuation de la composition en radionucléides naturels de certaines de ces eaux.

L'ASN, la DGS et l'IRSN mettent le présent bilan à la disposition du public sur leurs sites internet respectifs

[Télécharger le rapport ASN-DGS-IRSN « La qualité radiologique des eaux conditionnées produites en France » \(document pdf\)](#)

**Contact Presse ASN : Evangelia Petit, tél. 01 46 16 41 42**

**Contact presse DGS : Mission Information et Communication, [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr), tél. 01 40 56 84 00**

**Contact presse IRSN : tél. 01 58 35 70 33**

**[1]** Indicateur d'activité bêta globale : activité totale des particules beta émises par les radionucléides contenus dans un volume d'eau donné

**[2]** Dose Total Indicative (DTI) : dose efficace résultant de l'incorporation des radionucléides présents dans l'eau durant une année de consommation (chez un adulte de plus de 17 ans et à raison de 2 litres par jour). Elle est obtenue par le calcul, à partir des méthodes et des coefficients de dose définis par l'arrêté du 1er septembre 2003.